



Les opérations de la division navale
des mers de Chine et du Japon
pendant la guerre de 1870-1871

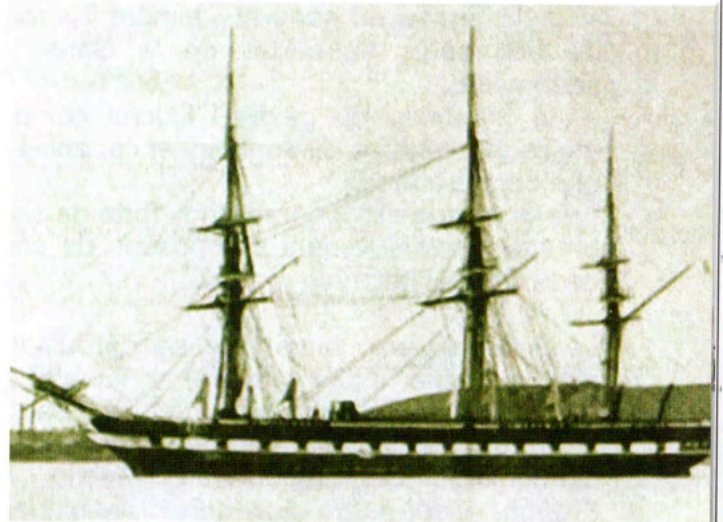


Quand est évoqué le conflit de 1870 contre la Confédération de l'Allemagne du Nord, et finalement contre tous les États allemands, naturellement les opérations terrestres occupent le devant de la scène. La marine n'aurait rien fait de notable... A peine est rappelé le combat entre le *Bouvet* et le *Meteor* au large de La Havane. Le projet de descente sur les côtes allemandes, auquel il fallut définitivement renoncer après les premiers revers terriens sur la frontière nord-est est totalement oublié. Quant aux croisières quasi-continues en Manche et en mer du Nord des deux escadres basées à Cherbourg, dures et fatigantes pour le personnel comme pour le matériel, elles sont vues comme une incapacité de la marine française à rentabiliser l'important investissement impérial au profit de l'outil naval, alors que ces opérations ont tout de même permis de fortement perturber, si ce n'est paralyser le commerce maritime allemand, et de protéger le commerce français.

Mais l'analyse de ce conflit sur le plan naval nécessite de ne pas oublier ce qui s'est tramé sur tous les océans et mers du monde au cours de ces six mois difficiles, la marine française entretenant de nombreuses divisions navales outre-mer. Parmi celle-ci figure singulièrement la division des mers de Chine et du Japon, confrontée à une opposition allemande locale.

Ce théâtre extrême-oriental est très intéressant sur le plan politico-militaire car il fut le siège de tractations entre les deux belligérants dans un contexte de crise en Chine. Les grands États occidentaux se côtoyaient déjà dans ce pays où ils cherchaient à faire valoir leurs intérêts, parfois divergents, mais néanmoins souvent communs, au premier rang desquels se trouvait la protection des concessions.

Or, le 21 juin 1870, un massacre avait été perpétré à Tientsin contre des religieux et religieuses français (dix soeurs de Saint-



Corvette cuirassée Hertha
Collection particulière

Vincent-de-Paul, appelées aussi Filles de la Charité), des convertis chinois et d'autres étrangers. Il avait été précédé du meurtre du Consul de France Henri Fontanier ; ce dernier était préalablement intervenu auprès des autorités chinoises pour démentir les bruits relatifs à des enlèvements d'enfants, à des fins de conversion ou de prélèvement d'organes, dans un orphelinat catholique tenu par les soeurs. La France, principale victime de ces violences, demanda réparation et, pour appuyer sa demande, concentra l'essentiel de ses forces navales dans la région, en particulier de ses canonnières à Tientsin.

C'est dans ce contexte de relative solidarité occidentale – la France se plaignit de ne pas être très appuyée par les autres pays dans son exigence de réparation et de justice – que survint la déclaration de guerre du 19 juillet entre la France et la Confédération de l'Allemagne du Nord. Certains diplomates sur place, au premier chef les Prussiens, imaginèrent que, pour ne pas affaiblir la position des puissances occidentales en Chine,



Corvette à hélice Dupleix.
Collection particulière

la France et l'Allemagne avaient tout intérêt à trouver un arrangement pour ne pas y afficher leur différend, essentiellement européen. Nous allons voir qu'en dépit d'une position parfois ambiguë, la France, en position dominante sur le plan naval dans les mers de Chine et du Japon, ne donna pas suite aux propositions allemandes : pour la marine, bien que la recherche de réparations en Chine fût importante, la ruine du commerce allemand était prioritaire. Pour autant, aucun combat n'intervint sur ce théâtre, les bâtiments prussiens profitant des refuges constitués par les ports du Japon, dont la neutralité était très sourcilleuse. Les opérations étaient naturellement interdites dans ses ports comme dans ses eaux territoriales ; de surcroît, la règle des 24 heures ne facilitait pas les rencontres : elle consistait à interdire l'appareillage d'un bâtiment de guerre belligérant accueilli dans un port neutre moins d'un jour après l'appareillage d'un bâtiment de guerre adverse. La marine japonaise, née en 1869, disposait de quelques bâtiments pour veiller à l'absence de combats dans ses eaux.

En juillet 1870, la division navale française des Mers de Chine et du Japon était commandée par le contre-amiral Dupré. Cette force était composée de la corvette à hélice à batterie *Vénus*, de la corvette à hélice *Dupleix*, des avisos à hélice de 1^{re} classe *Linois* et de 2^e *Coëtlogon*, de l'avisos à roue *Kien-Chan* et des canonnières *Flamme*, *Scorpion*, *Aspic*, *Couleuvre* et *Frelon*, ces bâtiments légers restant en mer Jaune ou sur les fleuves chinois, en appui des revendications françaises. Elle devait par ailleurs recevoir le renfort de l'avisos à hélice *Segond* et plus tardivement de la corvette cuirassée *Alma*⁴⁸. La *Vénus*, bâtiment en bois non protégé armé par 350 hommes, disposait de 12 pièces de 14 cm et était créditée d'une vitesse maximale de 12 noeuds ; le *Dupleix*, également en bois, était armé de 10 pièces de 16 cm, avait un équipage de 200 hommes et pouvait donner 13,5 noeuds. Le *Linois* était armé de 4 pièces de 14 cm, avec 145 hommes et une vitesse maximale de 11,5 noeuds. Les autres bâtiments étaient faiblement armés.

La division reçut l'ordre de ruiner le commerce allemand et de combattre les bâtiments allemands *Medusa* (corvette) et *Hertha* (corvette cuirassée), cette dernière venant d'arriver dans le théâtre, le ministre de la Marine impériale la pensant vers les Fidji ou les Samoa, alors que les deux bâtiments avaient été vus par le *Dupleix* en escale à Yokohama le 1er juillet. Elle devait prioritairement se ravitailler en combustible à Shanghai, Hong-Kong et Yokohama, pour économiser les ressources de Saïgon. La *Medusa* avait pour artillerie principale 10 pièces de 36 livres ; l'effectif de son équipage était de 190 hommes ; sa vitesse maximale était de 12 noeuds. La *Hertha* était armée de 6 pièces de 68 livres et 20 pièces de 36 ; capable également d'une vitesse de 12 noeuds, elle avait un équipage de 380 hommes. L'ordre de bataille paraissait en faveur de la division française, ce qui peut en partie expliquer la tournure des événements sur le théâtre.

48. Lettre du ministre de la Marine au contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon du 22 juillet 1870 (BB4 902).

49. Lettre du contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon au ministre de la Marine du 10 août 1870 (BB4 941).

Le 10 août, bien que des avertissements relatifs à la crise en Europe fussent parvenus aux protagonistes, l'annonce officielle de l'entrée en guerre n'était toujours pas arrivée en Chine. Le contre-amiral Dupré ne la recevrait que le 7 septembre ! D'ailleurs, le 8 août, la *Vénus* portant sa marque, alors en escale à Tchéfou pour participer aux cérémonies de funérailles à la suite des événements du 21 juin à Tientsin, y avait croisé la *Hertha*, dont le commandant avait même rendu visite à l'amiral.

Pour autant, la corvette cuirassée prussienne avait appareillé le 9⁴⁹, son commandant pressentant sans doute l'imminence de la nouvelle, ou l'ayant reçue avant les Français. Le décalage entre l'émission des dépêches et leur réception s'établissait couramment entre un mois et un mois et demi, ce qui allait accentuer l'impression de tergiversation dans les échanges relatifs aux propositions prussiennes. Ainsi, le 19 août, le ministre de France en Chine, M. de Rochechouart, avec lequel le contre-amiral Dupré était en contact, n'avait toujours pas reçu la confirmation de l'entrée en guerre, tandis que ce dernier en avait connaissance depuis la veille par un autre canal. Des bruits circulaient sur ce sujet, certains indiquant que la Russie avait pris le parti de la Prusse ; dans ces conditions, la supériorité française sur le théâtre n'y aurait pas été établie.

Pour l'heure, la protection des nationaux en Chine requérait la présence de la *Vénus*, au détriment de la poursuite de la *Hertha* et de la *Medusa*, d'autant que Dupré considérait n'avoir pas reçu directement l'annonce de l'officialisation du début de la guerre⁵⁰... Le 25 août, ce n'était toujours pas le cas et il ne savait pas encore ce qu'il allait faire, quand bien même le ministre de France en Chine l'avait libéré de toute obligation à son égard : ce dernier pouvait se passer de l'appui de la *Vénus* car il disposait de la protection des cinq canonnières laissées sur place. Le commandant



C corvette cuirassée Alma.
Collection particulière

de la division envisageait néanmoins une concentration de ses bâtiments de haute mer vers Shanghai, à l'exception du *Dupleix* envoyé au Japon pour surveiller la *Medusa*, tandis qu'il savait la *Hertha* à Nagasaki⁵¹.

La démarche entreprise dans ce port par le commandant de cette corvette, en vue d'une neutralisation du théâtre, dans un premier temps par un échange de courriers privés avec le commandant du *Dupleix* le 16 août, fut portée à la connaissance du contre-amiral Dupré par un courrier immédiat qui ne fut reçu que le 1er septembre⁵².

Pendant plusieurs semaines allait dès lors subsister un état de non-hostilité, le temps que le gouvernement de la Défense nationale, ou plus exactement les deux ministères concernés, Marine et Affaires étrangères, finît par s'opposer à cette mesure jugée sans intérêt ni opérationnel ni politique et considérée à raison comme un crime contre l'honneur, alors que sur les mers européennes la marine prussienne refusait aussi le combat.

50. Lettre du contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon au ministre de la Marine du 19 août 1870 (BB4 941).

51. Lettres du contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon au ministre de la Marine des 25 et 27 août 1870 (BB4 941).

52. Lettre du contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon au ministre de la Marine du 1er septembre 1870 (BB4 941).



Corvette à hélice Medusa.
Collection particulière

Le courrier du *Dupleix* annonçant la proposition allemande mit Dupré dans l'embarras. Au regard de la situation des Occidentaux en Chine, dont l'unité de façade paraissait importante, il trouvait cette perspective logique ; mais par ailleurs il sentait bien que toute neutralisation du théâtre, alors qu'il était en position de supériorité navale, lui serait reprochée. Parallèlement à la démarche entre marins, le chargé d'affaires de l'Allemagne du Nord à Yokohama avait fait au ministre de France au Japon, M. Outrey, la même proposition de neutralité.

Un accord verbal était même intervenu entre les deux diplomates, le temps que les capitales se prononcent sur le sujet. Mais chacun fit sa propre interprétation de ce qui avait été convenu : Outrey, bien que paraissant favorable au statu quo – « l'impression morale en Chine comme ici serait considérable si on pouvait arriver à une entente », bien que conscient de la supériorité française – avait compris que chacun

garderait sa totale liberté tant que les chancelleries ne se seraient pas prononcées ; son homologue allemand estimait en revanche qu'une suspension des hostilités en mer de Chine et du Japon était acquise.

D'ailleurs, pour forcer la main aux Français afin qu'ils adoptassent une conduite équivalente et afin de recueillir une certaine sympathie des Anglo-Saxons, qui voyaient d'un mauvais oeil toute entrave au commerce dans ces eaux, les Allemands décidèrent de renoncer à tout acte d'hostilité contre les intérêts français dans la zone : la *Hertha* et la *Medusa* allaient rester à quai et s'abstenir de courir contre le commerce français, tout en étant protégées par la neutralité du Japon. Aussi, les navires de commerce allemands s'abstinrent de quitter les ports japonais, alors que les navires français poursuivirent leur activité.

En effet, le contre-amiral Dupré, dont la division allait être renforcée, et alors que la situation en Chine se calmait, se rendit à l'évidence : il ne craignait rien des deux bâtiments de guerre prussiens. Il informa M. Outrey de sa position de principe le 7 septembre⁵³.

Un statu quo provisoire s'installa cependant, au moins entre bâtiments de guerre, le temps qu'une concertation entre Dupré et Outrey et qu'un échange entre chacun d'entre eux et leur échelon central d'une part, et enfin entre les ministères en métropole d'autre part put avoir lieu. Le 17 septembre, le ministre de la Marine indiqua au ministre des Affaires étrangères qu'il n'était pas favorable à une neutralisation du théâtre⁵⁴. Mais le ministre Jules Fabre, sensible aux arguments en faveur du statu quo de son représentant sur place, estima que la proposition allemande devait être acceptée⁵⁵, ce à quoi s'opposa le ministre de la Marine dès le jour même. Du fait de ces échanges non immédiatement consensuels et des délais d'acheminement des courriers, l'incertitude

53 Lettre du contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon au ministre de la Marine du 11 septembre 1870 (BB4 941).

54 Lettre du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères du 17 septembre 1870 (BB2 484).

55 Lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine du 19 septembre 1870 (BB3 798).

56 Lettre du contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon au ministre de la Marine du 1er octobre 1870 (BB4 941).

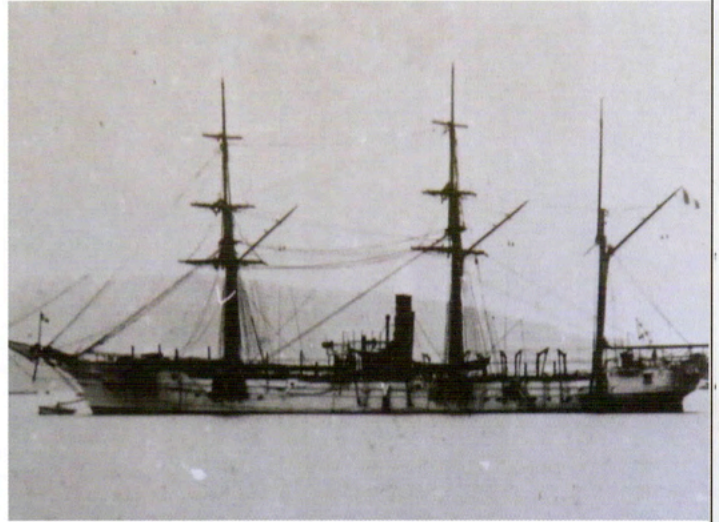
sur la position française subsista néanmoins pendant quelques semaines...

Pendant ce temps, la Hertha appareilla de Nagasaki dans la nuit du 2 au 3 septembre, sans que le Dupleix ne pût la suivre du fait de la règle des vingt-quatre heures. C'était pour y revenir quelques jours plus tard ; on craignit alors qu'elle ne s'attaquât au commerce français. Parti à sa recherche, et imaginant un regroupement des Prussiens à Yokohama, le Dupleix n'y trouva que la Medusa et le Japon, ayant enfin signifié sa neutralité, vint confirmer ce statut en plaçant un de ses bâtiments de guerre entre les deux belligérants.

Dans la perspective d'un regroupement des deux bâtiments de guerre allemands à Yokohama, qui intervint le 7 septembre, auxquels le seul Dupleix ne pouvait faire face, l'amiral Dupré, après avoir regroupé ses forces de haute mer à Woosung, y arriva le 27 septembre avec la Vénus et le Linois après avoir charbonné à Nagasaki, le Coëtlogon étant quant à lui envoyé en croisière⁵⁶ en mer de Chine du Nord. Au cours de son ralliement vers le théâtre, le Segond fit deux prises⁵⁷, mais dut s'arrêter pour réparer sa machine à Saïgon ; la division ne put donc en disposer pour patrouiller en mer de Chine méridionale.

Parallèlement, le chargé d'affaires prussien cherchait encore les moyens de pousser les Français à l'inaction. En octobre, il obtint presque des autorités japonaises une modification de leur déclaration de neutralité.

Arguant que les représentants anglais et américains en étaient d'accord, alors qu'il n'en avait jamais été question avec les Français, il tenta de faire adopter la règle des vingt-quatre heures pour protéger les navires de commerce ; il menaça même de ne pas faire respecter cette règle par les bâtiments de guerre allemands vis-à-vis des navires de commerce français, si les bâtiments de guerre français ne respectaient



Aviso à hélice de 1^{re} classe Linois.
Collection particulière

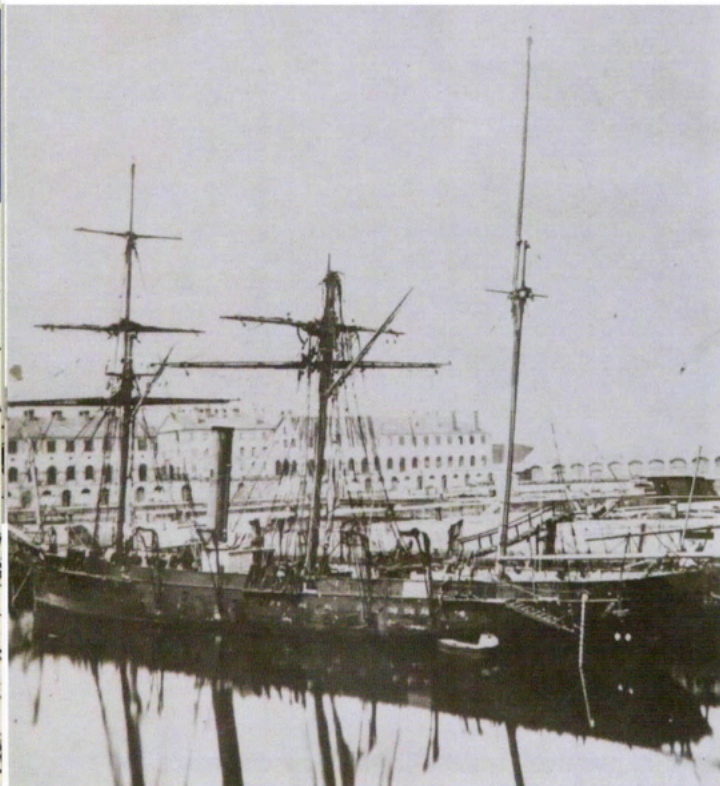
pas ce délai et appareillaient peu de temps après les navires de commerce allemands pour les poursuivre. Le contre-amiral Dupré et M. Outrey refusèrent, le premier déclara même qu'il acceptait la poursuite immédiate des bâtiments de guerre français par les bâtiments allemands⁵⁸, ce qui lui apporterait une opportunité de les combattre. Devant la détermination française, le Japon renonça à l'évolution des conditions de neutralité projetées.

Mais à Paris, le ministère des Affaires étrangères reçut à la fin du mois de novembre un document en provenance des États-Unis selon lequel Français et Allemands se seraient entendus localement pour empêcher provisoirement tout acte d'hostilité sur le théâtre⁵⁹, ce que le Quai d'Orsay, après concertation avec la Marine qui soupçonnait une certaine collusion entre la Confédération de l'Allemagne du Nord et les États-Unis – des changements de pavillon abusifs faisaient l'objet de rumeurs –, s'empressa d'informer.

57. Lettre du contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon au ministre de la Marine du 18 septembre 1870 (BB4 941).

58. Lettre du contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon au ministre de la Marine du 14 octobre 1870 (BB4 941).

59. Lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine du 27 novembre 1870 (BB3 798).



Aviso à hélice de 2^e classe Coëtlogon.
Collection particulière

Tout était fait pour paralyser la marine française au Japon, situation favorisée il est vrai par une position des Affaires étrangères faisant douter de sa détermination : pourquoi ce ministère demanda-t-il une fois encore l'avis de la Marine, alors qu'ils avaient arrêté ensemble plusieurs semaines auparavant une position refusant toute neutralité sur ce théâtre ?

Sur place, les choses étaient cependant parfaitement claires. Et la position offensive du contre-amiral Dupré reçut finalement une approbation sans réserve de Paris le 26 novembre⁶⁰, soit tout de même plus de trois mois après les premières propositions allemandes ! Les délais d'acheminement

des courriers y étaient cependant pour beaucoup, car le commandant de la division navale n'eut connaissance de la proclamation de la République du 4 septembre que le 5 novembre...

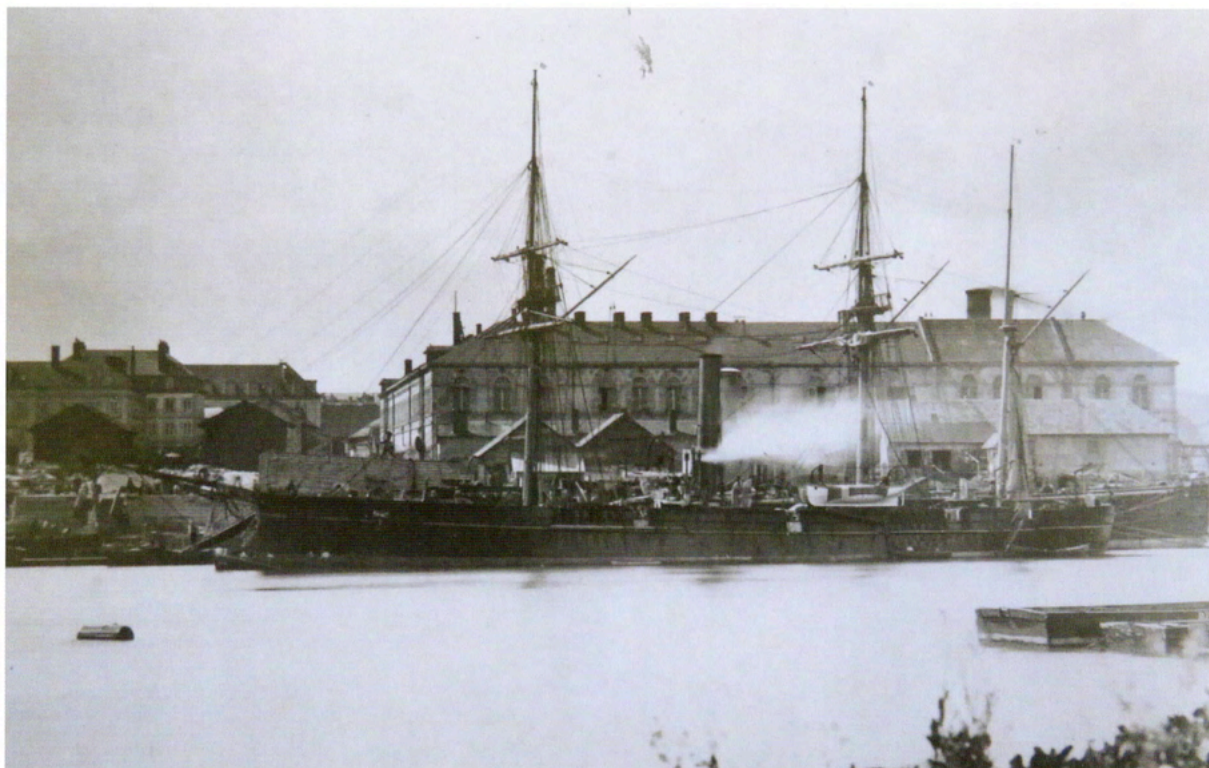
Si le dispositif français à Yokohama paralysait bien le commerce prussien au Japon – ce qu'améliora encore l'arrivée de la corvette cuirassée Alma le 17 décembre⁶¹ (6 pièces de 19 cm et 4 de 12 cm, 310 hommes, 11 noeuds) – la mauvaise saison, limitant la navigation fluviale du fait des glaces, et le caractère peu hauturier des canonnières maintenues en Chine, alors que le seul Coëtlogon pouvait patrouiller, favorisèrent une reprise, modérée car tout de même risquée, du commerce prussien à partir des ou vers les côtes chinoises⁶². Dès lors, sa division étant renforcée, l'Alma et le Duplex pouvant ensemble surveiller la Hertha et la Medusa, restées à Yokohama, Dupré décida enfin début janvier d'aller croiser le long des côtes chinoises avec la Vénus et le Linois⁶³.

Jusqu'à la fin de la guerre, il n'y eut pas d'autres événements notables sur le théâtre des mers de Chine et du Japon. Le commandant de la division apprit l'armistice provisoire le 21 février 1871, puis le définitif le 10 mars.

Sur ce théâtre lointain, la marine prussienne en position d'infériorité avait donc refusé le combat, comme sur le théâtre européen. Toutefois, les quelques tergiversations françaises, qui sont explicables par la volatilité de la situation en Chine, ont pu suggérer que la marine française avait un temps cédé à la facilité de la neutralisation des mers de Chine et du Japon et donc au déshonneur d'une conduite que ne pouvait autoriser sa relative supériorité sur zone, ainsi que le suggèrent Jacques Mordal⁶⁴ et moins précisément le grand état-major prussien dans sa relation de la guerre en évoquant le combat du Bouvet contre le Meteor et en inversant les rôles :

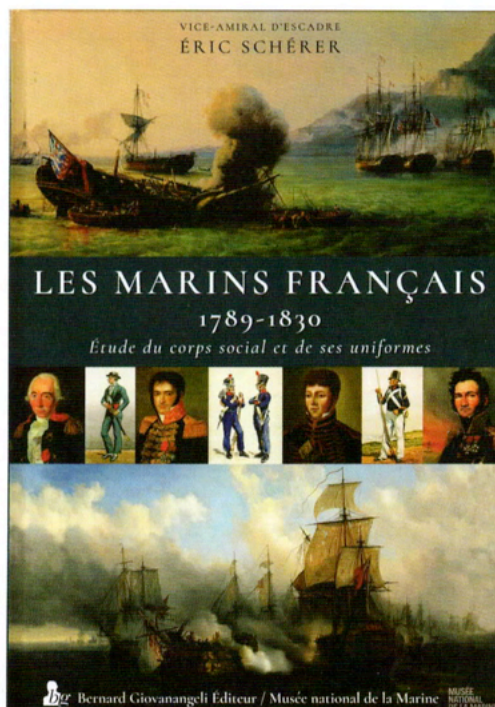
62. Lettre du lieutenant de vaisseau commandant la canonnière Flamme au contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon du 25 novembre 1870 (BB4 941)

63. Lettre du contre-amiral commandant la division navale des mers de Chine et du Japon au capitaine de vaisseau commandant la corvette cuirassée Alma du 5 janvier 1871 (BB4 941).



« A part cette rencontre isolée, si glorieuse pour la jeune marine de l'Allemagne du Nord, l'attitude que les Français observaient sur mer depuis le commencement de septembre ne permettait plus aux deux flottes de se mesurer pendant le reste de la campagne »⁶⁵ ! L'examen attentif des correspondances d'époque prouve cependant qu'il n'en est rien. Dans un but politique, l'Allemagne pouvait bien réécrire l'histoire, sans que nul n'y trouve à redire, tant dans ces années 1870 et 1880 la marine était mise à l'index bien injustement, même en France, pour ses insuccès assimilés à de l'inaction.

Aviso à hélice Segond.
Collection particulière



Les marins français 1789-1830
Étude du corps social et de ses uniformes

Vice-amiral d'escadre (2e section) Éric Schérer
Membre de l'Académie de Marine, administrateur
de La Sabretache.

64. Jacques Mordal, *La guerre de 1870-71. Icare volume III*, p. 31.

65. Section historique du grand état-major prussien, *La guerre franco-allemande de 1870-71 – Seconde partie – Premier volume*, p. 417.